



Roissy, le 11 juin 2013

GP :

Réponse de la Direction à la CFDT et aux 8 autres syndicats de l'*INTERGP*

Début mai, les **9 syndicats de l'*INTERGP**** envoyaient une lettre commune sur les Facilités de Transport au Président directeur général **et** au Directeur général des Ressources humaines d'Air France.

En réponse, la Direction nous a informés de la tenue d'une réunion de travail pour **début juillet**. A nos yeux, cette réunion servira à préparer un cycle de discussions.

Plutôt que de rechercher un rapport de force par le biais d'une grève d'1mn/jour, notre stratégie d'**action de groupe PN/PS** dans l'intersyndicale a porté ses premiers fruits.

Mais le plus gros du travail reste à faire !

Les GP sont cadrés dans un droit national et international. Leurs spécificités nécessitent des compréhensions et une culture d'entreprise qui ne s'acquièrent qu'avec le temps. La CFDT avec l'*INTERGP*, demande l'ouverture d'une **négociation** sur un nouveau statut global des droits au voyage des personnels Air France étant données toutes les dérives constatées depuis un certain temps.

En effet, aujourd'hui, chacun peut vérifier par de multiples incidents, les limites d'un **système qui est en train d'être réformé sans que les syndicats PN/PS et des personnels** que nous représentons en soient informés.

Pire, l'**information est travestie** pour nous empêcher de comprendre les modifications essentielles touchant à l'utilisation de nos GP.

De plus, la création de **Hop** pose de nombreuses questions (accès billets Zed...) qui restent sans réponse en termes de droits pour les personnels des 3 compagnies qui constituent cette nouvelle entité du Groupe Air France.

Enfin, l'outil **Gpnet** n'est pas suffisamment fiable et induit une perte de confiance chez les personnels qui n'ont désormais pas d'autres moyens d'accès aux informations, à l'exception de ceux disposant d'un poste Métiers leur permettant de constater visuellement l'écart entre les chiffres réels d'**Amadeus** et ceux proposés par **Gpnet**. S'agit-il d'une volonté délibérée de masquer nos remplissages ou de la pagaille ?

Mais 5 ans de travail en commun (juin 2008 à juin 2013) ont permis à l'**INTERGP** de maintenir notre système de transport, de développer le R2 métropolitain à 30€, et de conserver les partenaires de voyages !

Si ce mode de fonctionnement bénéficie en tout premier lieu au **1%** que sont les dirigeants et hauts cadres de l'entreprise, les autres salariés représentant **99%** du personnel doivent en avoir le même bénéfice et ne pas subir une **dégradation continue** de leurs conditions de voyage.

Ce sont toutes ces réalités qui font réagir l'ensemble des personnels **utilisateurs ou non** de ces facilités de transport.

Cette mauvaise impression est à l'origine de la signature massive des salariés de la Pétition de l'**INTERGP**: <http://www.sauvonsnosgp.com> mise en place depuis 1 mois et que nous vous demandons de continuer à signer. Le cap des 15000 signatures est dépassé. Continuons, tous ensemble !

La CFDT, avec l'**INTERGP**, négociera pour une refonte du statut GP à Air France. Un cahier de revendications commun aux 9 syndicats est en cours d'élaboration.

*C'est notre **droit** de revendiquer
et un **devoir** pour la Direction de négocier !*